

Murin de Daubenton – *Myotis daubentonii*





Murin de Daubenton - J-L. Gathoye

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	En danger (EN)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Il est présent sur l'ensemble du territoire français et est relativement abondant. Cette espèce est inféodée aux milieux aquatiques ainsi qu'aux milieux forestiers s'ils recèlent des zones humides. Le Murin de Daubenton chasse au-dessus de l'eau où il capture ses proies à l'aide de ses pattes arrière et de son uropatagium, entre 0,5 et 30cm de haut. Casanier, il ne s'éloigne pas ou peu (quelques centaines de mètres) de son gîte pour chasser. Il chasse de préférence en milieux fermés (les transits en milieu ouvert sont plus réguliers lors de déplacement entre gîtes d'été et d'hiver). Il peut cependant s'éloigner des masses d'eau et chasser en sur les lisières de haies et les lisières forestières. Il gîte en été dans des cavités arboricoles et dans des fissures situées sur les ponts. Le Murin de Daubenton est en déclin en Poitou-Charentes (listé « En danger » sur la liste rouge régionale). Cependant, il est localisé commun sur l'ensemble du territoire français (Arthur et Lemaire, 2015). Sédentaire, ces déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont courts (en moyenne 300m, et au maximum inférieur à 50km).

Ses habitats de chasse sont présents partiellement sur l'AEI (absence de l'habitat de prédilection, mais présence de boisements). Son habitat de gîte l'est également (ponts et boisements).

L'espèce est présente à toutes les saisons, avec une activité faible à modérée au printemps et modérée à forte en été et en automne. Il est important de noter l'activité forte, enregistrée en été sur le point passif CHI-B près d'un boqueteau au sud de la ZIP. En effet, le nombre de contacts bruts se révèle être important sur ce point (56 contacts en une nuit par exemple le 20 juillet 2020). Le Murin de Daubenton affectionne les étendues d'eau stagnantes, et il se trouve qu'un petit point d'eau (abreuvoir pour gibier) se situait à proximité de ce détecteur passif. En parallèle, son activité est plutôt forte sur différents points actifs de l'AEI (tous en lisière de boisement) et modéré sur la ZIP (également en lisière de boisement) : l'habitat forestier présent sur la zone d'étude est favorable à cette espèce.

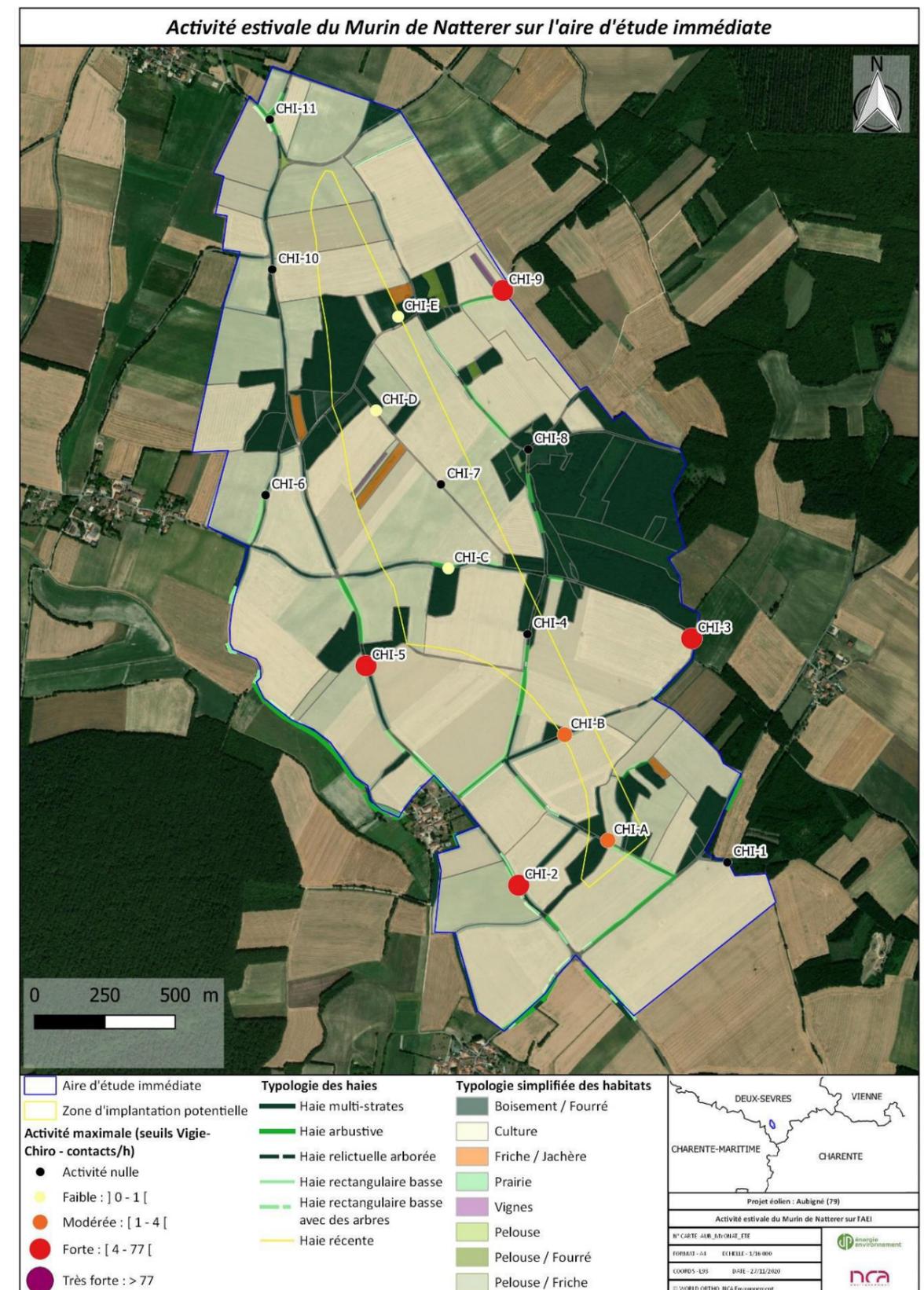
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : EN et statut régional : commun) ;
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence forte (l'espèce a été contactée au moins 10 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro fort (en été) ;
- Une activité globale fort.

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est alors fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Forte	Fort

Murin de Natterer – *Myotis natterii*





Murin de Natterer - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez-commun

Il est présent partout en France. Ses territoires de chasse recouvrent des zones forestières, mais aussi urbanisées. On le retrouve régulièrement chassant le long des allées et des lisières forestières, s'éloignant peu des linéaires arborés pour chasser, il fréquente toutefois les prairies qu'il rase à la recherche d'insectes. Il ne s'éloigne pas non plus de ses gîtes, les déplacements les plus lointains varient entre 2 et 6km. Ses gîtes d'été sont diversifiés : arbres, bâtiments, falaises, etc. Les connaissances sur les populations sont probablement sous-estimées. L'espèce est tout de même bien représentée sur le territoire français. Ses déplacements entre gîtes d'été et d'hivers sont courts, moins d'une trentaine de kilomètres.

Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI, et ses habitats de gîtes également (boisements et bâtis).

L'espèce a été contactée lors des trois saisons. L'activité est faible au printemps mis à part sur le point CHI-11 (double haie à la sortie du village d'Aubigné) au nord de la zone d'étude (résultat à nuancer comme les espèces du genre *Myotis* précédentes). L'activité est faible à forte en été, mais encore une fois cette activité est à pondérer sur les points actifs (notamment CHI-2, CHI-3, CHI-5 et CHI-9). En revanche l'activité a été globalement importante en automne sur l'ensemble de la ZIP et de l'AEI. Des activités fortes ont été enregistrées sur les trois points passifs CHI-B, CHI-C et CHI-E et modérées sur les points CHI-A et CHI-D. Le

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : assez commun) ;
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée au moins 10 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro fort (en automne) ;
- Une activité globale forte.

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est alors fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Forte	Fort

Noctule de Leisler – *Nyctalus leislerii*





Noctule de Leisler - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

La Noctule de Leisler est rare dans le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest de la France et relativement abondante dans le Sud-Est. Elle gîte en été dans des cavités arboricoles et est quelquefois retrouvée dans des combles de bâtiments. Ses territoires de chasse sont variés, mais elle chasse préférentiellement dans des milieux boisés (forêts caduques, forêts mixtes, étangs forestiers, etc.). Elle s'éloigne peu de son gîte pour s'alimenter, essentiellement à moins d'une douzaine de kilomètres. Il n'est pas non plus rare de la contacter en survol de plaines céréalières. A l'instar de la Noctule commune, elle effectue un vol de haute altitude (et même en plein ciel jusqu'à devenir invisible pour l'œil nu) et chasse au-dessus des canopées. D'après Arthur et Lemaire (2015), les populations de cette espèce sont considérées comme trois fois moins denses que celles de la Noctule commune dans l'ouest de l'Europe. En France, la densité des populations est en augmentation vers le sud-est. Espèce migratrice, ce sont essentiellement les femelles qui effectuent de longs trajets entre les sites d'hivernage et de mise bas (des centaines de kilomètres, avec un record de 1567km). Les déplacements en période d'estivage sont également importants : de 6 à 50 changements de gîtes au cours d'un été.

Au sein de l'AEI, ses habitats de chasse sont présents tout comme ses habitats de gîtes au sein des boisements.

Cette espèce a été détectée sur l'ensemble des saisons. L'activité s'y est révélée nulle sur de nombreux points, faible sur les points CHI-A/CHI-C/CHI-D/CHI-E et modérée uniquement sur le point CHI-D au printemps. Cette espèce pratique le haut vol et malgré sa distance de détection importante, la Noctule de Leisler a peu été contactée lors des écoutes au sol au sein de l'aire d'étude immédiate. Les premières analyses du mât de mesure montrent cependant une activité importante de cette espèce sur le micro situé à 100m.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : NT et statut régional : assez rare) ;
- Un enjeu habitat très fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence modérée (l'espèce a été contactée sur 6 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro modéré (au printemps) ;
- Une activité globale faible.

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est donc modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Très fort	Faible	Modéré

Noctule commune – *Nyctalus noctula*





Noctule commune - LPO Rhône-Alpes

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Vulnérable (VU)
Liste rouge régionale	Vulnérable (VU)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez-commun

Cette espèce est commune dans tout le Centre-Ouest de la France et se fait plus rare au Nord et sur le littoral. C'est une espèce de haut vol qui chasse dans les milieux forestiers, les prairies et au-dessus des étangs. Elle chasse en effet le plus souvent entre 14 et 40m de haut, et en groupe pouvant comptabiliser une douzaine d'individus. Elle fait également partie des espèces qui chassent en début de soirée. Elle chasse habituellement dans un rayon de 10km autour son gîte (exceptionnellement jusqu'à 26km). Concernant la migration, cette espèce est capable de parcourir des centaines de kilomètres et se retrouve parfois en grand groupe d'individus pour migrer. La Noctule commune utilise les cavités arboricoles comme gîtes d'été. Les connaissances sur les populations de cette espèce sont lacunaires. Des suivis réalisés à l'aide de la pose de nichoirs artificiels permettent d'augmenter les connaissances actuelles sur les populations. Les études récentes sur cette espèce (programme Vigie-Chiro, 2020) montrent des résultats préoccupants, avec une chute importante des populations. Cette espèce est particulièrement sensible à l'éolien.

Comme son homologue vu précédemment, les habitats de chasse et de gîte de la Noctule commune sont présents au sein de l'AEI, du fait du contexte boisé.

La Noctule commune n'a été contactée qu'au printemps et en été. L'activité est quasi nulle sur l'ensemble des points, sauf au printemps sur le point CHI-11 (bouble haie à la sortie du village d'Aubigné), où une activité forte a été constatée sur ce point actif lors d'une nuit de suivi. Quelques contacts (activité évaluée comme faible) ont également été enregistrés sur le point CHI-D (lisière de boisement au centre de la ZIP) en été.

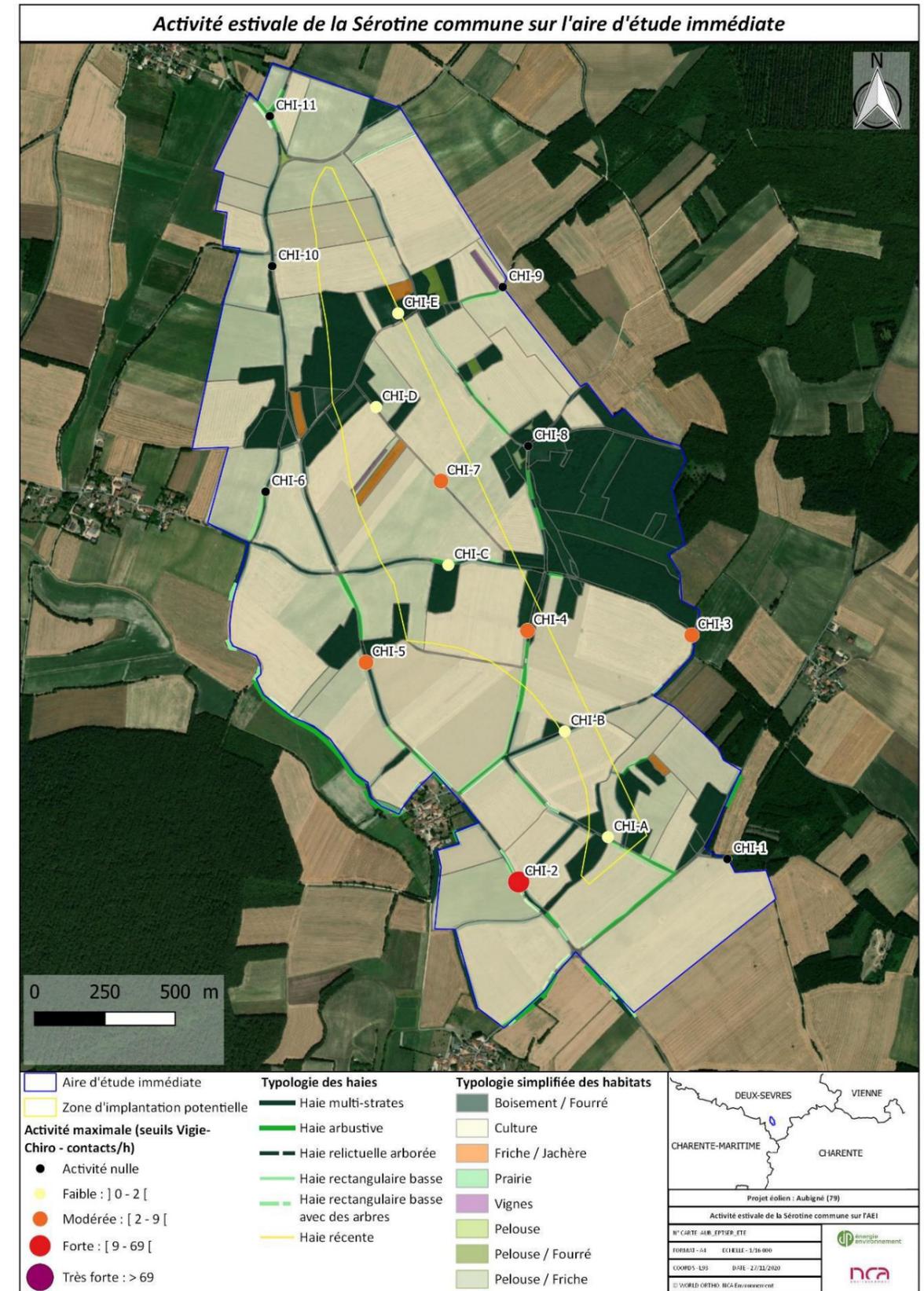
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : VU et statut régional : assez commun) ;
- Un enjeu habitat très fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence faible (l'espèce a été contactée sur 2 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro faible ;
- Une activité globale très faible.

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Très fort	Très faible	Faible

Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*





Sérotine commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Cette chauve-souris de grande taille est présente sur l'ensemble du territoire français. Inféodée aux milieux semi-ouverts, elle chasse dans divers milieux de plaines, mais également les bocages, les villes et apprécie fortement les milieux mixtes. La période de chasse est concentrée en première partie de nuit et elle rejoint ses territoires de chasse en volant à hauteur de végétation. Elle peut toutefois survoler de grandes étendues sans végétation. Le terrain de chasse se trouve dans un rayon de 3 à plus rarement 6km du gîte. Les transits entre territoires se font entre 10 et 15m de haut et peuvent atteindre 100 à 200m au crépuscule. C'est une espèce lucifuge qui passe l'été dans les bâtiments humains non éclairés. Espèce casanière, ses déplacements entre gîtes d'été et d'hivers sont faibles, de l'ordre d'une cinquantaine de kilomètres.

Les zones de bâties à proximité immédiate de l'AEI peuvent présenter un potentiel pour le gîte de cette espèce. Ses territoires de chasse sont présents sur l'AEI.

La Sérotine commune a été contactée à chaque saison. Une activité très forte a été enregistrée au printemps sur le point CHI-8 (carrefour de boisements à l'est de l'AEI) lors d'une nuit d'écoute. L'activité est globalement faible sur les autres points passifs positionnés en lisière de boisement au sein de la ZIP (CHI-B, CHI-C, CHI-D et CHI-E) pour cette saison. Elle est en revanche modérée sur le point passif CHI-A (boisement au sud de la ZIP) et le point CHI-4 (actif) positionné au centre de la ZIP. En dehors de la ZIP, son activité printanière est nulle excepté en lisière de boisement (en bordure de ZIP à l'ouest) où elle est modérée. En été, il est important de noter que son activité est modérée au centre de la ZIP, en milieu ouvert (CHI-7) ainsi qu'en lisière de boisement (CHI-4) et faible sur les autres points d'écoute présents sur la ZIP. A noter pour cette saison, une activité forte (CHI-2) à l'ouest de l'AEI sur une haie bordée de culture. Au printemps, l'activité est nulle sur les milieux ouverts et semi-ouverts. Seules les lisières boisées présentent une activité modérée (CHI-D au sein de la ZIP et CHI-1 et CHI-3 sur l'AEI). Les écoutes passives au sein de l'AEI, sur les autres points, varient de faible à nulle.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité faible (LRR : NT et statut régional : commun) ;
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée au moins 10 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro modéré (au printemps et en automne) ;
- Une activité globale modérée.

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est donc modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Fort	Modéré	Modéré

X. 9. Synthèse des enjeux des espèces de Chiroptères

Au total 18 espèces ont pu être identifiées avec certitude, complétées par quelques déterminations s'arrêtant au genre (Murins, Oreillards et Pipistrelles).

	Nom Français	Nom latin	Statut réglementaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Statut régional (PRA 2013-2017)	Type habitat de chasse	Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Minioptéridés	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN - DH2-4	VU	CR	Rare	Lisière	Très forte	Fort	Faible	Modéré
Rhinolophidés	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN - DH2-4	LC	VU	Commun	Forestier	Modérée	Fort	Très faible	Faible
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN - DH2-4	LC	NT	Commun	Forestier	Faible	Fort	Modéré	Modéré
Vespertilionidés	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Forte	Fort
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN - DH4	LC	NT	Assez commun	Lisière	Faible	Fort	Forte	Fort
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN - DH4	LC	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Modérée	Modéré
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	PN - DH4	NT	VU	Assez commun	Aérien	Forte	Très fort	Très faible	Faible
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN - DH4	NT	VU	Assez rare	Aérien	Forte	Très fort	Faible	Modéré
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Faible	Modéré
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Forte	Très fort	Forte	Très fort
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Modérée	Modéré
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN - DH4	LC	EN	Commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	PN - DH2-4	NT	NT	Assez rare	Forestier	Forte	Très fort	Très faible	Faible
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Modérée	Modéré
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Très fort	Modéré	Fort
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Forte	Très fort	Très faible	Faible
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastella</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort	

Légende :

PN : Protection nationale ; DH 2 et/ou 4 : annexe II et/ou annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore »

Liste Rouge Nationale (2017) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure

Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure, DD données insuffisantes

X. 10. Localisation des zones à enjeux pour la conservation des Chiroptères

Les zones à enjeu pour les Chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant 4 catégories :

Enjeu faible : zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.

Enjeu modéré : activité de chasse et/ou de transit constatée, mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.

Enjeu fort : Activité des Chiroptères marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

Enjeu très fort : Activité des Chiroptères très marquée pour la chasse et le transit. Corridors ayant enregistré une activité très marquée pour la chasse. Boisements présentant des forts potentiels de gîtes.

Utilisation de l'AEI :

Les analyses chiroptérologiques ont permis de mieux comprendre l'activité des Chiroptères sur la zone d'étude. Elles ont permis de mettre en évidence l'importance des boisements, où de nombreux gîtes potentiels ont été identifiés au nord et au centre de l'aire d'étude immédiate, mais également comme zone de chasse, car l'activité chiroptérologique y a été globalement modérée, voire forte. De nombreuses haies sont également très favorables pour les Chiroptères. Tout d'abord par les nombreux gîtes propices qui ont été observés, mais aussi, car ce sont des corridors essentiels pour leurs déplacements (Rhinolophes...). Elles représentent des entités indispensables pour le transit en espaces ouverts (rôle de repères). Elles sont également utilisées comme terrains de chasse importants pour les espèces dites de lisière ou ubiquistes. L'enjeu est donc fort, voire très fort sur ces habitats, en croisant tous ces paramètres vitaux dans le cycle de vie des Chiroptères.

Des enjeux modérés ont été identifiés principalement sur des haies avec une activité enregistrée et une potentialité de gîte faible, ainsi que celles légèrement déconnectées des boisements principaux où des autres corridors importants.

Enfin, les enjeux sont faibles sur les parcelles agricoles où l'activité enregistrée a été moins importante, les haies basses ou relictuelles ainsi que celles n'abritant pas de gîtes potentiels. Certaines parcelles agricoles cotent toutefois un enjeu modéré à fort en raison du transit possible par certaines ou toutes les espèces présentes sur le site, entre les boisements bordants celles-ci.

Concernant les espèces, le site présente :

- **un enjeu fonctionnel très fort** pour le Murin d'Alcathoe qui est une espèce assez rare au niveau régional (activité forte sur certaines lisières forestières au sein de la ZIP en automne), les boisements présents sont favorables pour cette espèce aussi bien pour le gîte que pour la chasse.

- **un enjeu fonctionnel fort** pour la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl. Ces deux espèces sont fréquemment contactées et leur l'activité s'est révélée importante sur l'ensemble de l'AEI. Les quatre autres avec un enjeu fort sont le Murin de Daubenton, espèce inféodée au milieu aquatique, mais aussi au boisement et dont l'activité a été globalement forte ; le Murin de Natterer, espèce forestière qui trouve ici son habitat

préférentiel de gîte et de chasse ; ainsi que la Barbastelle d'Europe, elle aussi forestière et présente sur les annexes II et IV de la DHFF et l'Oreillard gris.

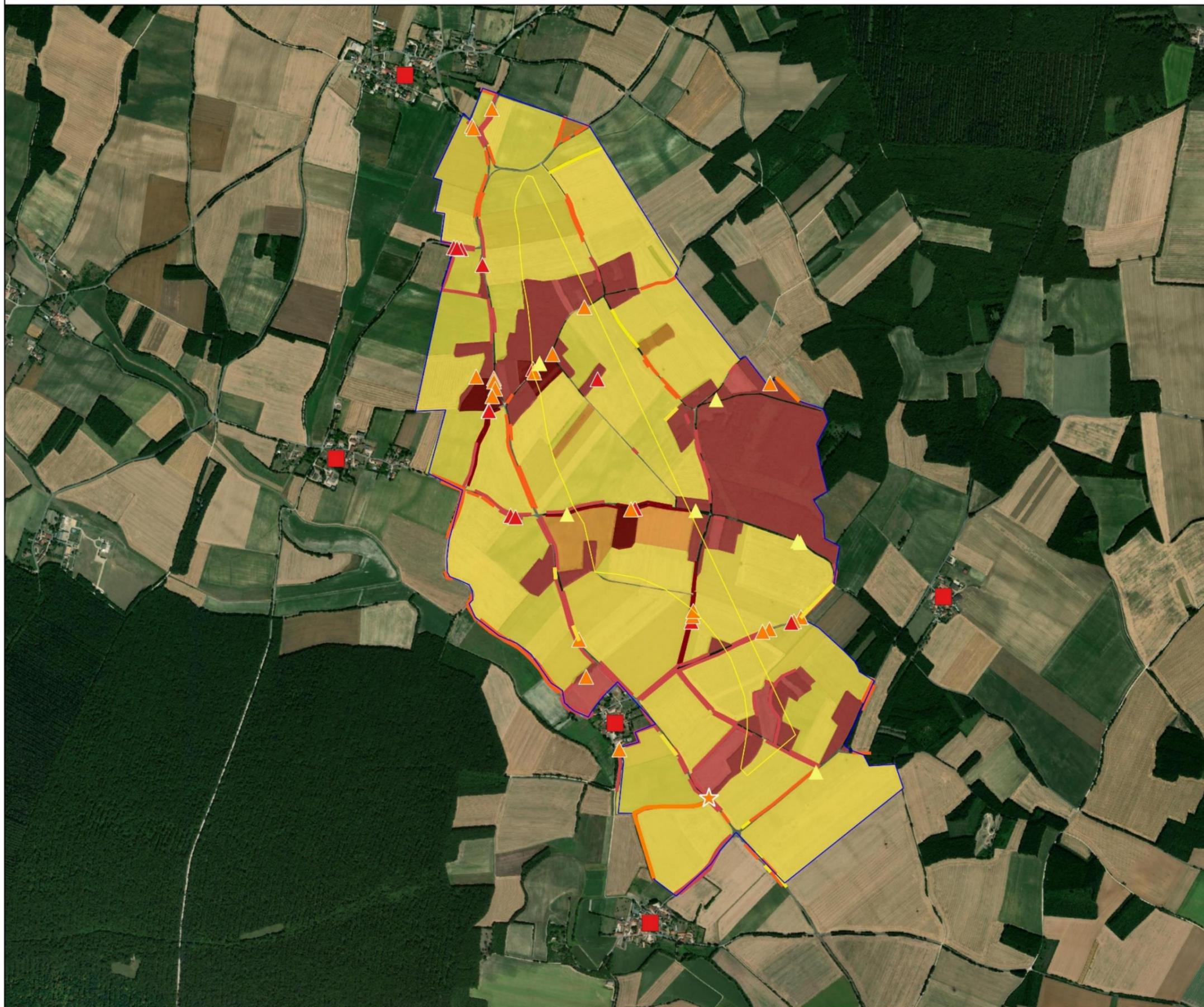
- **un enjeu fonctionnel modéré** pour le Minioptère de Schreibers, le Murin à oreilles échancrées la Noctule de Leisler le Petit Rhinolophe, la Sérotine commune, (activité globalement faible à nulle, mais localement modérée, dont un ou plusieurs points passifs en lisière de boisement au sein de la ZIP, voir fort pour le Murin à oreilles échancrées en automne et très fort pour la Sérotine commune au printemps en dehors de la ZIP), le Grand Murin (activité globalement faible à nulle au sein de la ZIP, mais localement très forte en été en lisière de boisement sur la ZIP et en automne sur une vigne en dehors de la ZIP) et le Murin à moustaches (activité globalement faible à nulle sur la ZIP, localement modéré à fort en lisière de boisement de la ZIP).

- **un enjeu fonctionnel faible** pour le Grand Rhinolophe (contacté uniquement en été, avec une activité faible en lisière de boisement au centre de la ZIP), la Noctule commune (activité globalement faible à nulle, excepté localement au printemps à la sortie du village d'Aubigné), le Murin de Bechstein (lisière de boisement en dehors de la ZIP à l'est et à l'ouest en été à très forte en automne sur une vigne en dehors de la ZIP), et l'oreillard roux (contacté uniquement en automne avec une activité faible en lisière de boisement au sud de la ZIP).

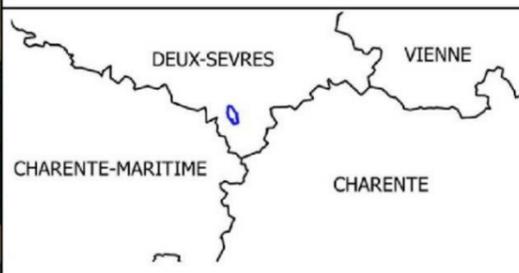
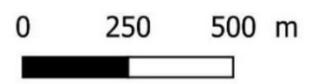
Pour rappel, les gîtes potentiels ont été pris en compte, ce sont au total 44 arbres présentant des cavités plus ou moins intéressantes qui ont été recensés dans l'aire d'étude immédiate, dont 15 localisés dans la zone d'implantation potentielle ou à proximité directe de celle-ci. Les zones de bâtis à proximité de l'AEI présentent un potentiel d'accueil fort en raison de l'architecture des maisons (corps de ferme notamment). Un ouvrage d'art présentant un potentiel d'accueil modéré, mais avéré (traces de guano) a été recensé au sud-ouest de l'aire d'étude immédiate. La localisation de certains gîtes potentiels peut être mise en relation avec une activité importante relevée.

La cartographie présentée en page suivante localise les zones à enjeux pour les Chiroptères.

Synthèse des enjeux chiroptérologiques au sein de l'aire d'étude immédiate et ses alentours



- Légende:**
- Aires d'étude
 Aire d'étude immédiate
 Zone d'implantation potentielle
- Enjeux chiroptérologiques des habitats
 Faible
 Modéré
 Fort
 Très fort
- Enjeux chiroptérologiques des haies
 Faible
 Modéré
 Fort
 Très fort
- Potentiel des gîtes arboricoles
 Faible
 Modéré
 Fort
- Potentiel des gîtes dans le bâti
 Fort
- Potentiel des gîtes dans les ouvrages d'art
 Modéré



Projet éolien : Aubigné (79)

Enjeux chiroptérologiques au sein de l'AEI et alentours

N° CARTE - AUBI_ENJEUX_CHIROS	
FORMAT - A3	
COORDS - L93	
ECHELLE - 1/16 000	DATE - 15/01/2021
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

XI. AMPHIBIENS ET REPTILES

XI. 1. Résultats des prospections

L'aire d'étude immédiate présente peu de milieux favorables à la reproduction des amphibiens. En effet, seul le ruisseau coulant en bordure ouest de l'AEI, est propice à la reproduction de ces derniers. Les quelques abreuvoirs à gibiers peuvent également accueillir les pontes de plusieurs espèces de grenouilles ou de tritons. Les boisements et linéaires de haies constituent des zones d'hivernage et des corridors de déplacements privilégiés pour ces espèces. L'AEI présente en outre quelques friches pouvant attirer les reptiles.



Figure 237 : Crapaux épineux et Triton palmé, photos prises sur site, © NCA Environnement, 2019.



Figure 238 : Couleuvre d'esculape et mue de Couleuvre verte et jaune, photos prises sur site, © NCA Environnement, 2019.

Cinq espèces d'amphibiens ont été contactées sur l'AEI (Alyte accoucheur, Crapaud épineux, Grenouille agile, Grenouille rousse et Triton palmé) et 4 espèces de reptiles (Couleuvre d'esculape, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies et Lézard des murailles).

L'inventaire des Amphibiens et Reptiles (Poitou-Charentes Nature) et les données de la base de données en ligne du GODS ne mentionnent pas d'autres espèces susceptibles de fréquenter l'AEI. Les habitats privilégiés par la Rainette verte et le Triton crêté ne sont pas présents sur le site.

Toutes ces espèces sont dites patrimoniales en raison de la fragilité de leur population (bien qu'elles ne soient pas toutes considérées comme menacées en Poitou-Charentes). Elles sont par ailleurs toutes protégées au niveau national.

Tableau 77 : Espèces observées et connues au sein de l'aire d'étude (bibliographie)

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF	Fréquentation potentielle de l'AEI
AMPHIBIENS				
Alyte accoucheur - <i>Alytes obstetricans</i>	DH4 - PN	NT	-	Observée
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	-	Observée
Grenouille agile - <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	-	Observée
Grenouille rousse - <i>Rana temporaria</i>	DH5 - PN	NT	X	Observée
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	-	Observée
Triton crêté - <i>Triturus cristatus</i>	DH2-DH4 - PN	NT		Peu probable
Rainette verte - <i>Hyla arborea</i>	DH4 - PN	NT	X	Peu probable
REPTILES				
Lézard à deux raies - <i>Lacerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC	-	Observée
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	-	Observée
Couleuvre d'Esculape - <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT	-	Observée
Couleuvre verte et jaune - <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	-	Observée

Légende :
 Espèces patrimoniales
En gras : les espèces observées sur site
 Statut réglementaire : **DH2** = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe II ; **DH4** = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe IV ; **DH5** = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe IV ; **PN** = Protection Nationale.
 Liste rouge régionale (2016) : **LC** = Préoccupation mineure ; **NT** = quasi menacée
X = Espèce déterminante ZNIEFF en Deux-Sèvres

XI. 1. a. Espèces patrimoniales d'amphibiens observées

Alyte accoucheur - *Alytes obstetricans*

L'alyte accoucheur est présent globalement partout en France. Avec un comportement anthropophile marqué, il est principalement retrouvé dans les zones proches des habitations. L'Alyte doit son nom au comportement du mâle qui porte les œufs sur son dos. Son chant s'écoute de février jusqu'à l'automne et ressemble à celui du Hibou Petit-Duc. La période de reproduction peut s'étendre jusqu'à la fin de l'été.

- Deux individus ont été contactés lors de la sortie nocturne du 20 avril 2020. Ils ont été localisés dans les villages bordant l'AEI : Aubigné au nord et Bret à l'ouest. Il est peu probable que cette espèce se reproduise sur l'AEI (absence d'habitat favorable). Son transit en période de migration pour rejoindre son site d'hivernage (haie, bois) est toutefois envisageable au sein de l'AEI, principalement aux abords des haies (corridor privilégié pour le déplacement de l'herpétofaune), ou encore la prairie au sud-ouest du site.

Crapaud épineux – *Bufo spinosa*

Les habitats qu'il fréquente sont souvent de nature anthropophiles (jardins, parcs). Il affectionne aussi les eaux faiblement courantes, voire stagnantes. La période d'activité débute en février/mars avec l'observation des premières pontes.

- Plusieurs individus ont été observés dans le ruisseau bordant l'ouest de l'AEI lors de la sortie dédiée aux amphibiens le 9 mars 2020. Certains points d'eau (abreuvoir pour le gibier) peuvent être favorables à sa ponte dans les boisements et haies de l'AEI. L'ensemble de l'AEI peut être traversé pour rejoindre son site d'hivernage (haies, boisements, fourrés).

Grenouille agile - *Rana dalmatina*

La Grenouille agile est présente sur l'ensemble du territoire français. Elle trouve son habitat principalement dans les boisements humides, mais on la retrouve aussi dans les prairies et autres zones humides. Sa ponte est précoce (mars et avril) et forme de petites boules d'œufs.

- Un individu a été observé lors de la sortie dédiée aux amphibiens le 9 mars 2020, dans le ruisseau habité par le Crapaud épineux. L'ensemble de l'AEI peut également être traversé pour rejoindre son site d'hivernage (haies, boisements, fourrés) avec une préférence pour le linéaire de haie, la prairie et les friches du site.

Grenouille rousse - *Rana temporaria*

Elle est largement répandue dans le nord de la France avec des lacunes en Aquitaine, Provence et en Corse. Elle vit dans n'importe quel type d'habitat humide : bois (ornières des chemins forestiers, mares), landes, dépressions prairiales, terres cultivées, parcs et jardins. En Deux-Sèvres plus de 90 % des pontes se trouvent au sein de milieux aquatiques temporaires et pour la plupart, avec des hauteurs d'eau inférieures à 30 cm. Active de jour comme de nuit elle reste cachée les jours de forte chaleur. La vie de l'adulte est caractérisée par des migrations entre trois habitats : le site de ponte aquatique au printemps, le site d'alimentation l'été et le site d'hivernation. Elle se nourrit d'arthropodes, d'araignées, mais aussi de mollusques (limaces), de vers de terre et de larves d'amphibiens. Durant les quatre mois d'hiver, elle hiberne, souvent sous des feuilles, des rochers, des souches, dans des sols détrempés (pour les femelles), ou en s'ensauvant dans le fond d'un ruisseau ou d'une rivière (principalement les mâles pour être les premiers occupants le printemps venu). À la sortie de l'hivernation, en janvier-février, les grenouilles rousses migrent en masse, la nuit, vers leur site de reproduction. Elles peuvent parcourir un ou deux kilomètres. L'accouplement et la ponte se déroulent entre janvier-février et avril. Les sites de reproduction sont en général des pièces d'eau stagnante (mares, fossés, ornières forestières), des dépressions inondables, des ruisseaux.

- Des têtards ont été observés dans un abreuvoir à gibier dans le boisement à l'est de l'AEI, attestant de la reproduction de l'espèce sur le site. L'ensemble des bosquets et boisements du site lui sont d'ailleurs favorables. Le réseau de haies, friches et prairies peuvent également être occupés par l'espèce lors de ces déplacements migratoires.

Triton palmé - *Lissotriton helveticus*

Le Triton palmé est présent sur tous le Grand-Ouest. Son habitat est composé d'eaux stagnantes herbacées (pour lui permettre sa reproduction qui débute en mars et s'étend sur environ 3 mois), et de haies, prairies ou zones forestières fraîches, pour lui permettre de trouver les refuges nécessaires tout au long de l'année. Le milieu bocager est donc très apprécié par l'espèce.

- Plusieurs individus ont été observés dans le ruisseau où se trouvent Crapaud épineux et Grenouille agile. Les abreuvoirs à gibiers présents sur le site sont les seuls secteurs où l'espèce pourrait également être potentiellement observée. Son transit en période de migration pour rejoindre son site d'hivernage (boisement, fourrés, haies) est également possible au sein de l'AEI.



Figure 239: Abreuvoir à gibier dans le bois à l'est de l'AEI, présence de pontes de Grenouille rousse, NCA Environnement 2020

XI. 1. b. Espèces patrimoniales de reptiles observés

Lézard à deux raies - *Lacerta bilineata*

Le Lézard à deux raies est présent sur le centre, l'ouest et le sud du pays. Très discret malgré sa couleur vert vif, on le retrouve principalement dans les haies, bosquets et boisements encombrés. Mais il est aussi visible sur les talus, garrigues et dunes. Sa principale exigence est une végétation basse, dense et piquante pour lui permettre de prendre de la hauteur et guetter les potentiels dangers, ainsi que de pouvoir s'y réfugier rapidement.

- Trois individus ont pu être observés au cours des prospections sur le site. L'AEI lui est en effet favorable, notamment les fourrés, lisières, haies et coupes forestières. Il peut à la fois s'y reproduire, s'y cacher, thermoréguler et hiverner.

Lézard des murailles – *Podarcis muralis*

Le Lézard des murailles est présent sur la totalité du territoire français. Il recherche des milieux ouverts pour satisfaire ses besoins d'ensoleillement, ainsi que des sites où il a la possibilité de trouver refuge. Il cohabite volontiers avec l'Homme et utilise le bâti pour vivre. Deux individus seulement ont été directement observés, effectif sous-estimé au regard des potentialités du site. Il trouvera habitat de reproduction, thermorégulation, chasse et hibernation au sein des haies, pierriers, coupes et fourrés de l'AEI.

Couleuvre d'Esclape - *Zamenis longissimus*

Hivernante d'octobre à avril, elle fréquente les bosquets, lisières, prairies, lieux arides ensoleillés, coteaux rocheux et rocailleux, et murailles en ruine. On peut très bien la voir aussi dans nos charpentes et dans les arbres. C'est en effet une très bonne grimpeuse. Elle est présente à peu près partout en France., elle peut être contactée le reste du temps sur les coteaux rocheux bien exposés, mais aussi sous des objets couvrant le sol (tôles...). Le trafic routier constitue une importante menace pour cette espèce.

- Un individu a été retrouvé écrasé sur une route à l'ouest de l'AEI, attestant de sa présence. Les haies, lisières et boisements sont ses habitats privilégiés au sein de l'AEI, aussi bien pour se déplacer, chasser, thermoréguler, se reproduire ou encore hiverner.

Couleuvre verte et jaune - *Hierophis viridiflavus*

La Couleuvre verte et jaune est présente sur l'ensemble du centre, ouest et sud de la France. Assez commune, on la retrouve dans les milieux secs, ensoleillés, broussailleux et rocheux. Discrète malgré ses couleurs vives, elle n'hésite pas à grimper dans les arbres et buissons, où elle se camoufle afin d'attraper de petits passereaux ou subtilise leurs œufs directement au nid.

- Un individu a été vu, thermorégulant en lisière de boisement au nord de l'AEI. Une mue a également été trouvée, en bord de haie, au sud du site cette fois-ci. Sa reproduction et son hibernation sur le site sont possibles, au sein des haies, boisements, fourrés et friche du site.



Figure 240: Coupe forestière à l'ouest de l'AEI, habitat très favorable aux reptiles, NCA Environnement, 2020

Amphibiens et reptiles patrimoniaux observés sur l'AEI





Légende

Aires d'étude:

- Zone d'Implantation Potentielle - ZIP
- Aire d'étude immédiate - AEI

Typologie des habitats

- Boisement / Fourré
- Culture
- Friche / Jachère
- Prairie
- Vignes
- Pelouse
- Pelouse / Fourré
- Pelouse / Friche

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Haie récente

Espèces patrimoniales observées

Reptiles

- ▲ Lézard à deux raies
- ▲ Lézard des murailles
- ◆ Couleuvre d'Esculape
- ◆ Couleuvre verte et jaune

Amphibiens

- Alyte accoucheur
- Crapaud épineux
- Grenouille agile
- Grenouille rousse
- Triton palmé

0 250 500 m





Projet éolien : Aubigné (79)

Amphibiens et reptiles patrimoniaux observés sur l'AEI

N° CARTE - AUBI-HERP	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/14 000
COORDS - L93	DATE - 22/10/2020
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	



XI. 2. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs à l'herpétofaune ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Amphibiens : L'ensemble des amphibiens présents sur l'AEI sont protégés. Excepté l'Alyte accoucheur et la Grenouille rousse, quasi-menacés dans la région, ils possèdent tous une population stable à l'échelle nationale et régionale. Seule la Grenouille rousse est déterminante ZNIEFF dans le département.

- Un enjeu espèce allant de faible à modéré leur est donc attribué.
- Les habitats intéressants pour la reproduction des amphibiens sont concentrés sur le ruisseau à l'ouest de l'AEI et les différents abreuvoirs à gibier qui parsème l'AEI. Les boisements sont également des sites propices à la reproduction de la Grenouille rousse (abreuvoirs, ornières, flaque, mare temporaire). Ils bénéficient d'un enjeu « habitat d'espèces » modéré. Le reste de l'AEI constitue un enjeu « habitat d'espèces » faible, pour sa fonction de corridor (prairies, friches, fourrés, haies). Seules les grandes cultures ne présentent que peu d'intérêt pour ce taxon.
- Seuls les habitats urbains, majoritairement situés aux abords de l'AEI présentent un enjeu « habitat d'espèces » modéré pour l'Alyte accoucheur.
- Les haies, lisières et boisements sont également des habitats favorables à leur hivernage et à leurs déplacements.

Reptiles : L'ensemble des reptiles présents sont protégés au niveau national. Seule la Couleuvre d'esculape présente un statut de conservation défavorable. Aucune de ces espèces n'est déterminante ZNIEFF dans le département.

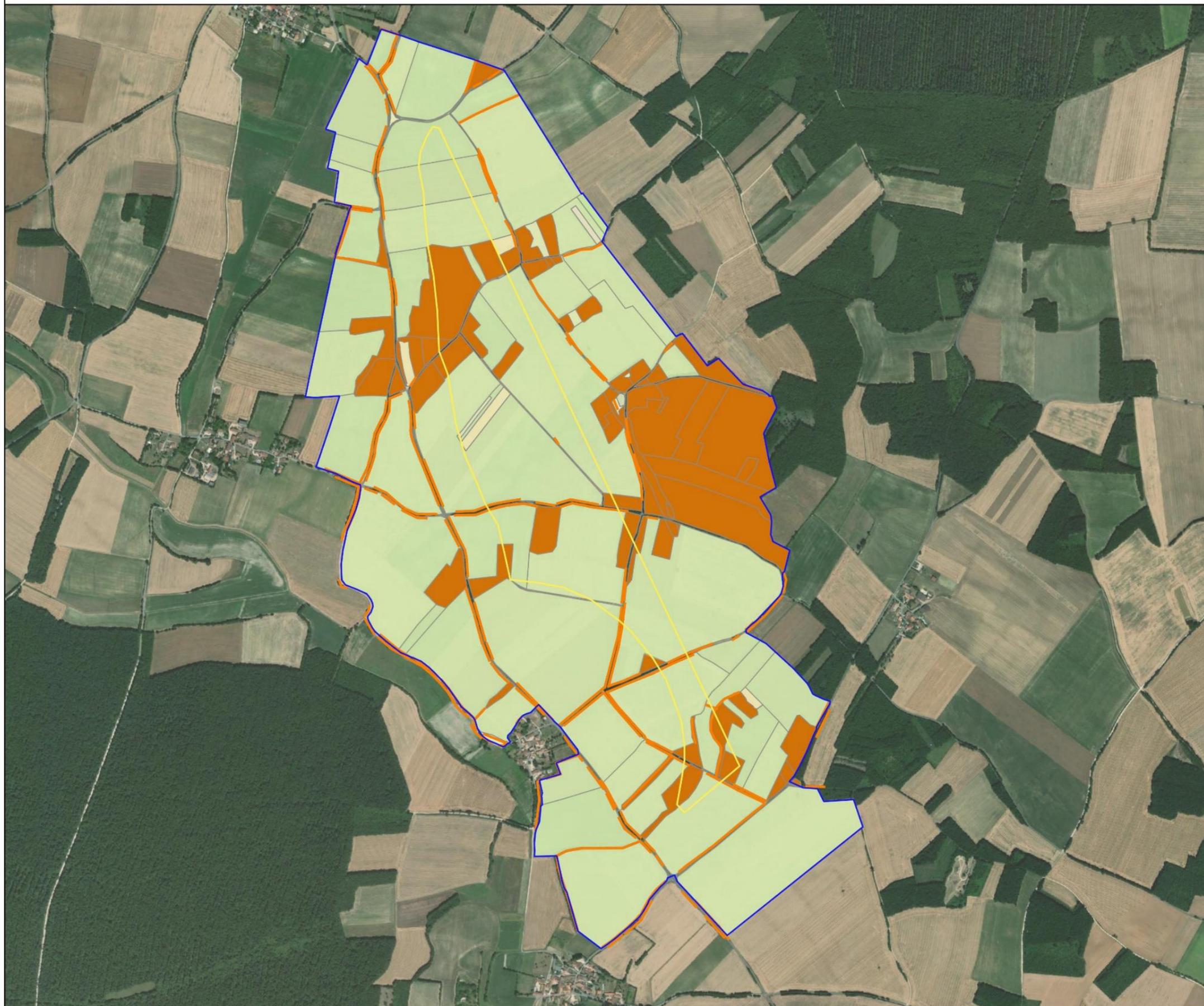
- Les enjeux espèces associés varient donc de faible à modéré.
- Parmi les habitats de l'AEI, seules les cultures ne représentent que très peu d'intérêt pour ces espèces. En revanche, les boisements, fourrés, lisières, coupes forestières, ainsi que le réseau de haie du site leur sont très attractifs et bénéficient d'un enjeu « habitat d'espèces » modéré en raison de la présence de la Couleuvre d'esculape, espèce arboricole par excellence.

La carte en page suivante présente les enjeux « habitat d'espèces » du site associés à la présence de ces espèces.

Tableau 78 : Synthèse des enjeux « espèce » de l'herpétofaune.

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF	Enjeu "espèce"	Enjeu "habitat d'espèces"	Habitats concernés
AMPHIBIENS						
Alyte accoucheur - <i>Alytes obstetricans</i>	DH4 - PN	NT	-	Modéré	Modéré	Milieu urbain
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	-	Faible	Faible	Ruisseau, abreuvoirs
Grenouille agile - <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	-	Faible	Faible	Ruisseau, abreuvoirs
Grenouille rousse - <i>Rana temporaria</i>	DH5 - PN	NT	X	Modéré	Modéré	Boisement
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	-	Faible	Faible	Ruisseau, abreuvoirs
REPTILES						
Lézard à deux raies - <i>Laacerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC	-	Faible	Faible	Fourrés, friches lisières
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	-	Faible	Faible	Fourrés, friches lisières, chemins, pierriers
Couleuvre d'Esculape - <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT	-	Modéré	Modéré	Lisières, coupes forestières, boisements, haies
Couleuvre verte et jaune - <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	-	Faible	Faible	Lisières, coupes forestières, boisements, haies, friches, prairies
Légende :						
Statut réglementaire : DH4 = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe IV ; DH5 = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe V ; PN = Protection Nationale.						
Liste rouge régionale (2016) : LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée						

Enjeux fonctionnels relatifs à l'herpétofaune sur l'AEI



Légende

Aires d'étude:

-  Zone d'Implantation Potentielle - ZIP
-  Aire d'étude immédiate - AEI

Enjeux "habitat d'espèces"

Enjeux fonctionnels des habitats

-  Aucun enjeu - Cultures
-  Faible - Prairies, friches
-  Modéré - Elements arborés
Couleuvre d'esculape

Enjeux fonctionnels des haies

-  Modéré - Corridors de déplacement
Sites d'hivernage, habitat de la Couleuvre d'esculape



Projet éolien : Aubigné (79)

Enjeux fonctionnels relatifs à l'herpétofaune sur l'AEI

N° CARTE - AUBI-ENI_HERP

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/14 000

COORDS - L93 DATE - 22/10/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



XII. INSECTES

XII. 1. Lépidoptères (Rhopalocères)

XII. 1. a. Résultats des prospections

33 espèces de rhopalocères ont été contactées sur l'aire d'étude immédiate, dont 1 patrimoniale : **la Lucine**. Cette espèce est assez rare dans le département et est quasi-menacé en Poitou-Charentes. Concernant la bibliographie, les données de Faune 79 (géré par le GODS) nous renseignent sur la présence de **5 autres espèces patrimoniales pouvant fréquenter l'AEI, au regard des habitats présents sur le site : le Demi-Argus, le Grand Nacré, le Grand Nègre des bois, le Moyen Nacré et le Tristan**. Ces espèces sont également considérées comme quasi-menacées au niveau régional, le Grand Nègre des bois est également déterminant ZNIEFF en Deux-Sèvres.

Aucune de ces espèces n'est protégée au niveau national.

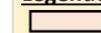
Au total, 38 espèces de lépidoptères peuvent fréquenter l'aire d'étude immédiate, dont **6 sont considérées comme patrimoniales**.

Tableau 79 : Synthèse des prospections Lépidoptères – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio)

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR Poitou-Charentes	Déterminant ZNIEFF 79	Rareté régional	Fréquentation de l'AEI
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	LC	-	-	Observé
Aurore	<i>Anthocharis belia euphenoides</i>	-	LC	-	-	Observé
Azuré bleu-céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	-	LC	-	-	Observé
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	LC	-	-	Observé
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	LC	-	-	Observé
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	LC	-	-	Observé
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	LC	-	-	Observé
Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	-	NT	-	-	Possible
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	LC	-	-	Observé
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	LC	-	-	Observé
Flambé	<i>Iphiclides feisthamelii</i>	-	LC	-	-	Observé
Goutte-de-sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	-	LC	-	-	Observé
Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	-	NT	-	-	Possible
Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>	-	NT	x	-	Possible
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	LC	-	-	Observé
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	LC	-	-	Observé
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	LC	-	-	Observé
Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	-	NT	-	Assez rare	Observé
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	LC	-	-	Observé

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR Poitou-Charentes	Déterminant ZNIEFF 79	Rareté régional	Fréquentation de l'AEI
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	-	LC	-	-	Observé
Moyen Nacré	<i>Fabriciana adippe</i>	-	NT	-	Assez rare	Possible
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	LC	-	-	Observé
Noctuelle en deuil	<i>Tyta luctuosa</i>	-	LC	-	-	Observé
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	LC	-	-	Observé
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	LC	-	-	Observé
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	LC	-	-	Observé
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	LC	-	-	Observé
Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i>	-	LC	-	-	Observé
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	LC	-	-	Observé
Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	LC	-	-	Observé
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	LC	-	-	Observé
Thécla de l'Yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>	-	LC	-	-	Observé
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	LC	-	-	Observé
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	NT	-	Assez rare	Possible
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	-	LC	-	-	Observé
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	LC	-	-	Observé
Zygène de l'Hippocrévide	<i>Zygaena transalpina hippocrepidis</i>	-	LC	-	-	Observé
Zygène du Pied-de-Poule	<i>Zygaena filipendulae</i>	-	LC	-	-	Observé

Légende :

 Espèces patrimoniales

LRR : LC = Préoccupation mineur ; NT = Quasi-menacé

X = espèce déterminante ZNIEFF en Deux-Sèvres

XII. 1. b. Espèces patrimoniales de lépidoptères observées

Lucine - *Hamearis lucina*

Les observations de Lucine se calent sur les couches de roches calcaires des bassins parisiens et aquitains. En Poitou-Charentes, l'espèce, rare et localisée, est confinée à quelques boisements continentaux peu remaniés. Bivoltine, la Lucine apparaît dès début avril, et vole jusqu'à la mi-août. Ce papillon fréquente les lisières et clairières forestières, les bords de chemins forestiers, les prairies embroussaillées et les haies boisées. On peut aussi la retrouver dans des milieux plus ouverts comme les pelouses calcaires mésophiles. La Primevère officinale est sa plante-hôte privilégiée, bien que la ponte puisse être déposée sur d'autres espèces du genre.

- Le 2 avril 2020, plusieurs individus ont été observés dans un chemin broussaillieux dans le boisement entrecoupé de coupes forestières à l'est de l'AEI. L'ensemble des boisements, lisières, coupes forestières et haies fournies de l'AEI lui sont favorables.

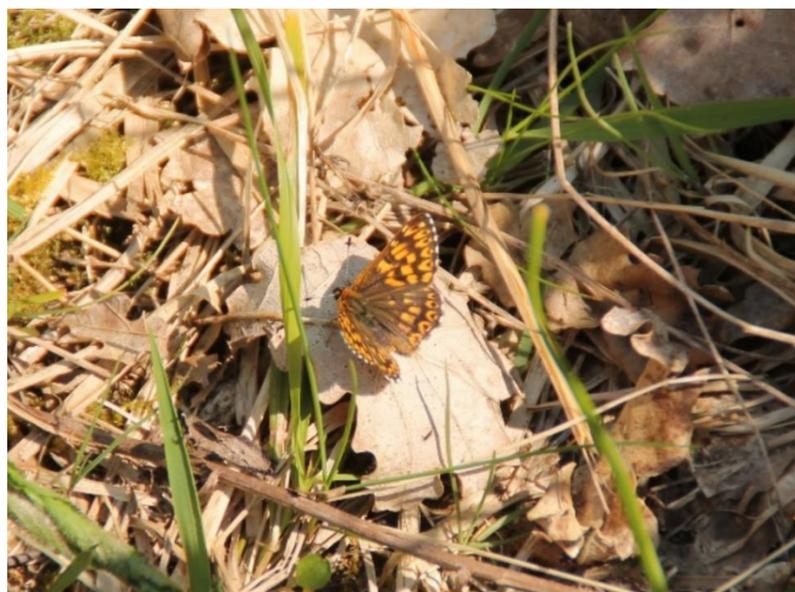


Figure 243: Lucine, photo prise sur site, NCA Environnement, 2020.

XII. 1. c. Espèces patrimoniales de lépidoptères connues (issues des données bibliographiques)

Demi-Argus – *Cyaniris semiargus*

Largement réparti au niveau national, il est toutefois absent de certains secteurs en Poitou-Charentes. Papillon, caractéristique des prairies maigres, bocagères et fraîches, est observable d'avril à octobre. On peut également le rencontrer sur des milieux plus thermophiles, comme des **pelouses calcicoles**. Inféodé aux trèfles (ses plantes-hôtes), ce papillon peut également s'associer aux fourmis lors du développement larvaire (bien que cette interaction soit facultative). Les menaces qui pèsent sur cette espèce « quasi-menacée » au niveau régional sont la mise en culture de ses prairies de reproduction ainsi que l'intensification des pratiques agricoles (amendements excessifs, fauches répétées, etc.).

- Bien que non observée directement lors des inventaires, sa présence au sein des pelouses de l'AEI est tout à fait possible.

Grand Nacré - *Argynnis aglaja*

Assez répandu et parfois abondant en France, il est également bien représenté en Poitou-Charentes. Il fréquente les prairies fleuries, **lisières et clairières forestières** ainsi que les landes et les terrains calcaires. On peut observer cette espèce en vol de mi-mai à début septembre. Ce Nacré est lié aux violettes sauvages présentes dans les **forêts** et les landes. L'espèce souffre de la mauvaise gestion forestière ainsi que de l'enrésinement des landes et des bois de feuillus. Le fauchage intensif des bords de chemin et des talus menace également directement cette espèce.

- Le Grand Nacré peut fréquenter les lisières forestières de l'AEI ainsi que les zones plus dégagées de clairières situées dans ces boisements, de même que les coupes forestières.

Grand Nègre des bois - *Minois dryas*

En France, on ne retrouve ce papillon que de façon morcelée en dessous d'une ligne reliant la Marne à la Vendée. En Poitou-Charentes, il est strictement sylvicole et s'observe toujours aux abords des landes ou des bois. Volant en une seule génération, les imagos sont visibles à partir de la fin du mois de juin. Son pic de vol s'étend du 20 juillet au 10 août. Ses habitats de prédilection au niveau régional sont les **bois**, les landes et milieux ouverts associés ainsi que les **lisières et ourlets forestiers**, les **pelouses** fleuries et/ou calcaires. Les plantes-hôtes de cette espèce sont la Molinie bleue en milieu humide ou encore des Laïches, le Brachypode penné ou l'Amourette commune. Les facteurs de déclin sont multiples pour cette espèce comme la mauvaise gestion forestière, le trafic routier ou encore le morcellement des boisements. L'espèce était déjà rare et localisée en Deux-Sèvres au début du 20^e siècle.

- Ce papillon peut également fréquenter les boisements de l'AEI, les coupes forestières et les lisières du site, ainsi que les pelouses.

Moyen Nacré - *Argynnis adippe*

Largement distribué au niveau national, il est présent dans tous les départements du Poitou-Charentes, mais irrégulièrement réparti. Au niveau régional, ce papillon est dit univoltin : sa période de vol s'étale sur une longue génération de fin mai à début septembre. Le pic de vol se situe entre mi-juin et début juillet. Papillon sylvicole, il fréquente les **lisières et clairières fleuries et ensoleillées**. Il évite les grandes zones cultivées et les sous-bois trop fermés. Les chenilles se développent sur les violettes sauvages. Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont à la fois les pratiques agricoles (disparition des plantes-hôtes), et le réchauffement climatique, qui accélère sa raréfaction dans le nord et le nord-ouest de la France et de l'Europe.

- Comme le Grand Nacré, cette espèce peut fréquenter les bois, lisières et coupes forestières de l'AEI.

Tristan - *Aphantopus hyperantus*

En France métropolitaine où il était présent sur tout le territoire, il n'a pas été inventorié dans de nombreux départements depuis plusieurs années, ce qui signe une importante régression de l'espèce. C'est un papillon des **forêts tempérées** humides matures, des **clairières** ou milieux assimilables (bocage dense, milieux ouverts de parcs boisés...). Il apprécie les fleurs des ronciers où on le voit souvent butiner. La période de vol des adultes va de début juin à fin août. La femelle recherche des graminées de type carex, fétuque, poacées pour pondre ses œufs.

- Ce papillon sera également associé aux habitats boisés de l'AEI, les coupes forestières et lisières du site.

Les habitats fréquentés par ces papillons patrimoniaux se concentrent donc sur les boisements, lisières et coupes forestières pour les espèces plutôt sylvicoles, ainsi que les pelouses attractives pour le Demi-argus.

XII. 2. Orthoptères

15 espèces d'orthoptères ont été contactées sur l'AEI. Elles sont toutes communes au niveau régional. De plus aucune d'elle n'est protégée au niveau national ni déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

La base de données Faune 79, ne mentionne aucune espèce patrimoniale à l'échelle de la commune d'Aubigné.

Aucune espèce patrimoniale à enjeux n'est donc présente sur l'AEI concernant le groupe des orthoptères.

Tableau 80 : Synthèse des prospections orthoptères - Espèces observées et connues sur le territoire (biblio).

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut régional	Espèce déterminante
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	LC	-
Criquet de Barbarie	<i>Calliptamus barbarus</i>	-	LC	-
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	LC	-
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	-	-	-
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	-	LC	-
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	LC	-
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>	-	LC	-
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	LC	-
Decticelle bariolée	<i>Metrioptera roeselii</i>	-	LC	-
Ephippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>	-	LC	-
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	LC	-
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	LC	-
Méconème scutigère	<i>Cyrtaspis scutata</i>	-	LC	-
OEdipode automnale	<i>Aiolopus strepens</i>	-	LC	-
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	LC	-

Légende :
Statut réglementaire : LC = Préoccupation mineure

XII. 3. Odonates

1 seule espèce d'odonate a été observée sur l'AEI au cours des inventaires : le Leste brun, observé le 18 septembre 2020. Cette espèce présente un statut de conservation favorable en Poitou-Charentes et n'est ni déterminante ZNIEFF, ni protégée.

L'AEI ne présente en effet que très peu d'intérêt pour ce taxon, si ce n'est en termes de chasse (haies, friches, pelouses). Le canal d'irrigation qui traverse l'AEI pourrait éventuellement accueillir la reproduction de certaines espèces. Toutefois, il semblerait ne plus y avoir d'eau lors de la saison de reproduction de ces espèces. De plus, aucune espèce patrimoniale n'est connue sur la commune d'Aubigné (Faune 79).

Aucune espèce patrimoniale à enjeux n'est donc présente sur l'AEI concernant le groupe des odonates

XII. 4. Autres espèces

XII. 4. a. Résultats des prospections

1 espèce patrimoniale appartenant au groupe des ascalaphes a été observé sur le site : l'Ascalaphe ambré. Elle n'est pas protégée au niveau national. EN revanche, elle est listée comme vulnérable en Poitou-Charentes et est déterminante ZNIEFF en Deux-Sèvres.

Tableau 81: Autre espèce patrimoniale fréquentant l'AEI.

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut régional	Espèce déterminante
Ascalaphe ambrée	<i>Libelloides longicornis</i>	-	VU	X

Légende :
Liste rouge régionale (2019) : VU = Vulnérable ;
X = Espèce déterminante ZNIEFF en Deux-Sèvres

XII. 4. b. Espèce patrimoniale d'ascalaphe observées

Ascalaphe ambré - *Libelloides longicornis*

Les Ascalaphes se reconnaissent à leur allure de papillon-libellule aux ailes triangulaires jaunes tachées de noir. La tête, aux yeux proéminents, a de très longues antennes, épaissies à leurs extrémités. La distinction des espèces se fait en observant les motifs des ailes. La marque en forme de croissant noir est typique de celle-ci, qui fréquente les landes et pelouses des coteaux calcaires. Il vole en juin et ne vit que quelques semaines.

Les Ascalaphes sont carnivores, capturant divers types de mouches et moucherons en vol. Les adultes se nourrissent de petits insectes capturés en vol (mouches et syrphes). Les larves, équipées de grandes mandibules, chassent les invertébrés au sol.

- Plusieurs individus ont été observés le 9 juin 2020 dans des friches en bordure de boisement au nord du site.

Les habitats fréquentés par cette espèce se concentrent donc sur les pelouses et les friches de l'AEI.

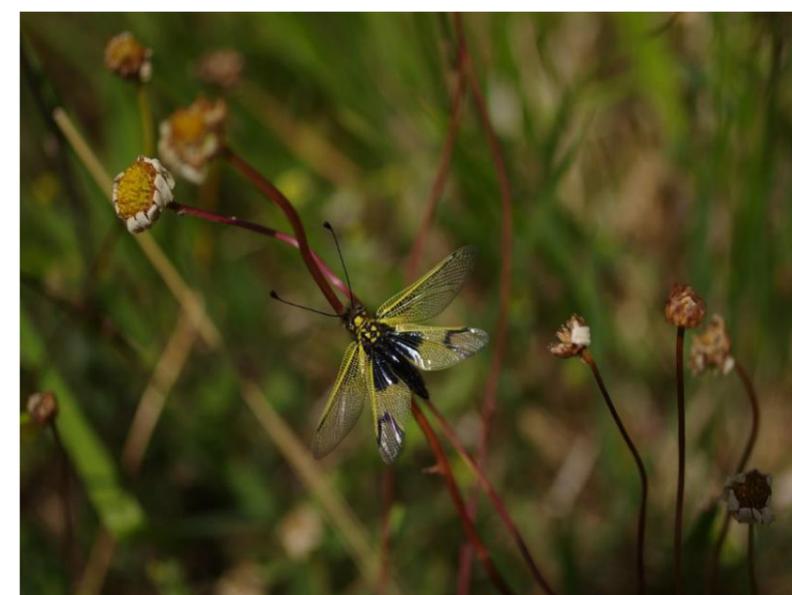


Figure 244: Ascalaphe ambré, photo prise sur site, ©NCA Environnement, 2019.

XII. 5. Coléoptères saproxylophages

Les coléoptères saproxylophages sont des organismes qui ne consomment que le bois mort en décomposition. Les communautés saproxylophages constituent une part très importante de la biodiversité forestière, et elles jouent un rôle très important, car :

- Elles pilotent le processus écologique qu'est la décomposition de l'arbre en humus.
- Elles forment une base et une part importante de la chaîne alimentaire et du réseau trophique des écosystèmes forestiers.
- Elles contribuent à la résilience écologique des forêts en accélérant le recyclage du bois mort dans les sols et dans l'écosystème forestier.

XII. 5. a. Résultats des prospections

2 espèces patrimoniales de coléoptères saproxylophages fréquentent le site : haies, boisements, arbres remarquables.

La base de données Faune 79 ne fait mention d'aucune autre espèce patrimoniale sur la commune concernant ce taxon.

Tableau 82 : Synthèse des prospections - coléoptères saproxylophages.

Espèces	Statut réglementaire	LRR Poitou-Charentes	Espèce déterminante
Grand capricorne- <i>Cerambyx cerdo</i>	DH4 - PN	-	-
Lucane cerf-volant - <i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	-

Légende :
Statut réglementaire : **DH2** = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe II ; **DH4** = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe IV

XII. 5. b. Espèces patrimoniales de coléoptères observées

Grand capricorne - *Cerambyx cerdo*

Ce coléoptère protégé au niveau national – et européen, est largement présent dans le sud de la France. Il fréquente les zones de plaines et peut être observé dans divers milieux à condition d'y trouver de vieux chênes : boisements, arbres isolés, et parfois même en milieux urbains. Ces larves en effet se nourrissent du bois sénescents. Les adultes quant à eux se nourrissent de sève ou de fruits mûrs. Son activité est majoritairement crépusculaire, bien que dans certaines localités on puisse l'observer en journée. L'espèce est menacée dans le nord du pays (disparition des vieux chênes). En revanche, dans le sud du pays, l'espèce se porte bien.

Lucane cerf-volant - *Lucanus cervus*

Le Lucane cerf-volant est commun sur l'ensemble du territoire français sauf sur le nord-est où il est quasiment absent. Les mâles sont souvent observés au crépuscule en vol pendant leur période de reproduction (juin à août), à la recherche de femelles. Se nourrissant de coulées de sève, l'espèce est inféodée aux boisements. Il préfère les chênaies et les châtaigneraies ; toutefois il peut également se trouver dans d'autres feuillus. Les larves sont saproxylophages : elles se nourrissent de bois mort, aidant ainsi à la décomposition naturelle de l'arbre.

- Des traces de ces deux espèces ont été localisées au sein de l'AEI, attestant de leur présence sur le site.



Figure 245: Traces de larves de xylophages : Lucane cerf-volant et Grand capricorne.

XII. 6. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs aux insectes ont été hiérarchisés en considérant :

- Leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- La présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- L'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Au total, **9 espèces d'insectes patrimoniales** fréquentent ou peuvent fréquenter l'AEI dont 6 lépidoptères, 1 espèce d'ascalaphe et 2 coléoptères saproxylophages.

Ces espèces bénéficient d'un enjeu « espèce » allant de « faible » à « modéré » en fonction de leur statut réglementaire, de conservation au niveau régional et de leur déterminance ZNIEFF dans le département.

Ainsi, les habitats accueillant ces espèces patrimoniales bénéficient d'un enjeu fonctionnel « **modéré** » à « **fort** ». Les pelouses et milieux arborés (haies, boisements, coupes forestières et lisières) sont des habitats pérennes et faiblement représentés sur l'AEI (dominance de cultures).

Tableau 83: Synthèse des enjeux liés aux insectes fréquentant l'AEI (observées ou issues des données bibliographiques).

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR Poitou-Charentes	Dét. ZNIEFF	Enjeu "espèce"	Enjeu "habitat d'espèces"	Habitats concernés
Demi-argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	-	NT	-	Faible	Modéré	Pelouse
Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	-	NT	-	Faible	Modéré	Boisement, fourrés, lisières, coupes forestières
Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>	-	NT	x	Modéré	Modéré	
Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	-	NT	-	Faible	Modéré	
Moyen Nacré	<i>Fabriciana adippe</i>	-	NT	-	Faible	Modéré	
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	NT	-	Faible	Modéré	
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	DH4 - PN	-	-	Modéré	Fort	Boisement, fourrés, haies et arbres présentant des cavités et potentialités d'accueil
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	-	Modéré	Fort	
Ascalaphe ambrée	<i>Libelloides longicornis</i>	-	VU	x	Modéré	Modéré	Friches bordées de boisements

Légende :

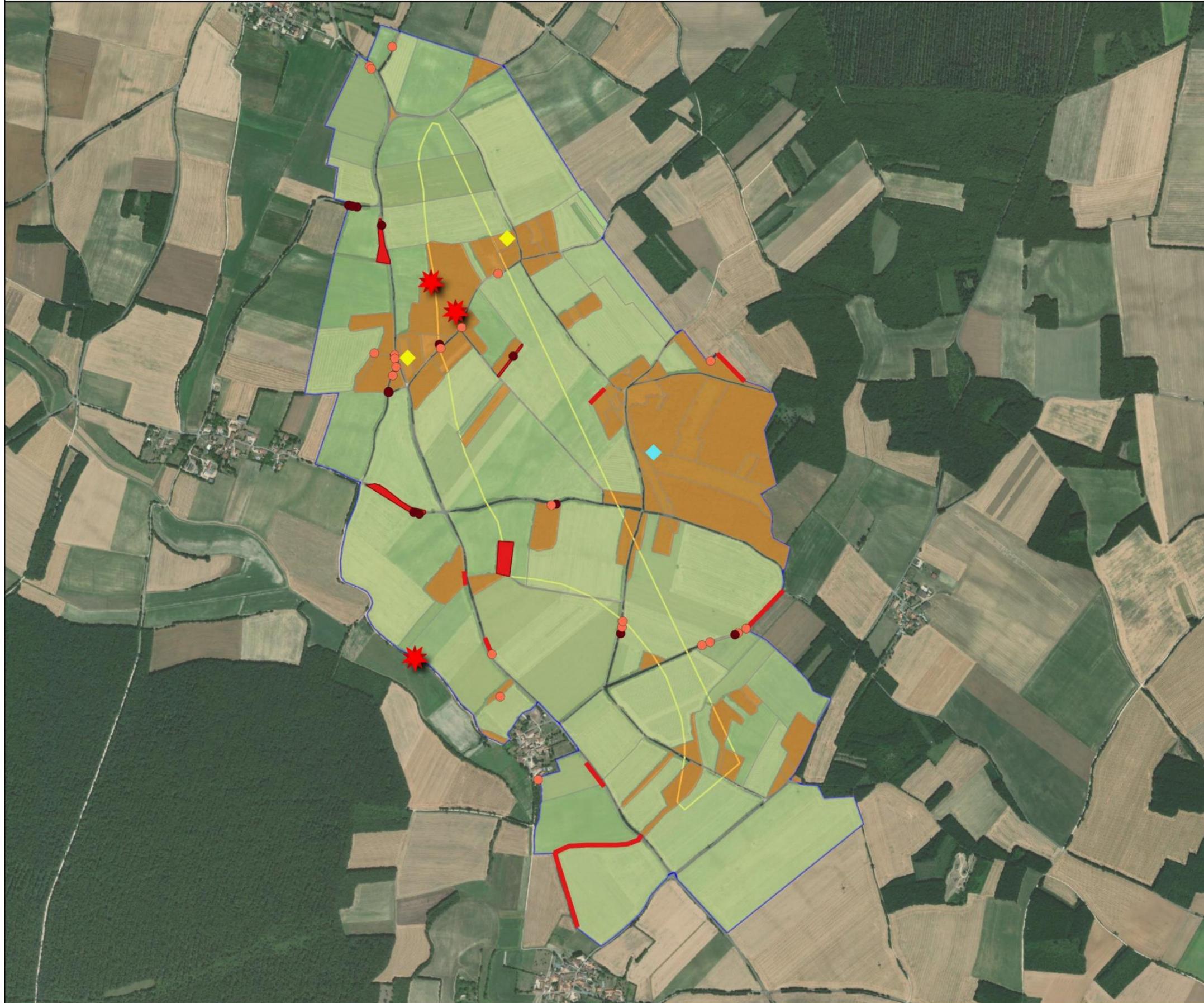
Statut réglementaire : **DH2** = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe II ; **DH4** = Directive « Habitats-Faune-Flore » – annexe IV

LRR : - Données absentes ; **LC** = Préoccupation mineure.

X = espèces déterminantes ZNIEFF en Deux-Sèvres

En gras = espèces observées

Espèces patrimoniales d'insectes observées sur l'AEI et enjeux fonctionnels associés



Légende

Aires d'étude:

- Zone d'Implantation Potentielle - ZIP
- Aire d'étude immédiate - AEI

Entomofaune patrimoniale observée

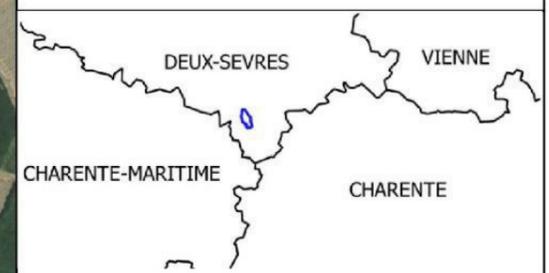
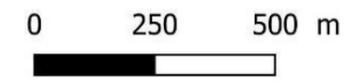
- Leucine
- Ascalaphe ambré

Potentiel saproxylophage

- Haie avec un fort potentiel d'accueil
- Arbres avec un fort potentiel d'accueil
- Arbres avec un potentiel d'accueil modéré
- Arbres avec indices de présence

Enjeux fonctionnels associés à l'entomofaune

- Fort potentiel d'accueil pour les insectes saproxylophages
- Boisement, fourrés coupes, lisières : Grand nacré, Grand nègre des bois, Lucine, Tristan
Pelouses: Demi-argus
- Très faible : Cultures, prairies



Projet éolien : Aubigné (79)

Espèces patrimoniales d'insectes observées sur l'AEI et

N° CARTE - AUBI-ENTO	
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/14 000	
COORDS - L93 DATE - 23/10/2020	
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

XIII. MAMMIFERES TERRESTRES

XIII. 1. Résultats des prospections

9 espèces ont été contactées au cours des inventaires, par observation directe ou indices de présence. Toutes ces espèces sont communes à l'échelle régionale, cependant **3 sont considérées comme patrimoniales : l'Écureuil roux, le Hérisson d'Europe et le Lapin de Garenne**. La base de données faune 79, géré par le GODS nous indique la présence de la **Genette commune**, espèce forestière. Bien qu'elle n'ait pas été observée sur le site, elle est ici considérée comme potentiellement présente dans les boisements de l'AEI, habitat favorable à sa présence.

Tableau 84 : Synthèse bibliographique des mammifères terrestres.

Espèces	Statut réglementaire	LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Fréquentation potentielle de l'AEI
Blaireau européen – <i>Meles meles</i>	-	LC	LC	-	Possible
Cerf élaphe - <i>Cervus elaphus</i>	-	LC	LC	-	Possible
Chevreuril – <i>Capreolus capreolus</i>	-	LC	LC	-	Observé
Écureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-	Observé
Fouine – <i>Martes foina</i>	-	LC	LC	-	Observé
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC	-	Possible
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-	Observé
Lapin de garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT	NT	-	Observé
Lièvre d'Europe – <i>Lepus europaeus</i>	-	LC	LC	-	Observé
Rat noir - <i>Rattus rattus</i>	-	LC	DD	-	Possible
Renard roux – <i>Vulpes vulpes</i>	-	LC	LC	-	Observé
Sanglier – <i>Sus scrofa</i>	-	LC	LC	-	Observé
Taupe d'Europe – <i>Talpa europaea</i>	-	LC	LC	-	Observé

Légende :
 Espèces patrimoniales
En gras = espèces observées
 Statut réglementaire : PN = Protection Nationale.
 Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée
 X = Espèce déterminante ZNIEFF en Deux-Sèvres

XIII. 2. Présentation des mammifères terrestres patrimoniaux

XIII. 2. a. Espèces patrimoniales de mammifères observées

Écureuil roux – *Sciurus vulgaris*

L'Écureuil roux est un rongeur arboricole forestier qui se nourrit essentiellement de graines et de fruits. Il fréquente également les parcs publics et les jardins, ce qui lui vaut souvent d'être la proie des animaux domestiques. Sa population a tout de même trouvé un équilibre sur la totalité du territoire français et il est commun en Poitou-Charentes. Espèce protégée, il est de préoccupation mineure sur la liste rouge des mammifères de la région.

- Un individu a été observé dans le boisement au nord de la ZIP. L'ensemble des autres boisements de l'AEI lui sont favorables.

Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Le Hérisson d'Europe est un petit mammifère omnivore, principalement nocturne. Présent sur l'ensemble du territoire français, ses effectifs nationaux diminuent d'année en année, en raison principalement du trafic routier, de l'empoisonnement (raticides et pesticides) et de la prédation des animaux domestiques. Il fréquente les boisements, en particulier les lisières et coupes associées, les friches et les fourrés à proximité d'espaces ouverts pour la recherche alimentaire. L'espèce est très exigeante quant à la composition de son habitat puisqu'elle a besoin à la fois d'un endroit pour s'abriter au cours de la journée (terrier, végétation dense, anfractuosités), de nombreux végétaux secs pour construire son nid et pour s'isoler dans ses phases de torpeur, et enfin de ressources alimentaires importantes. Le Hérisson d'Europe est protégé au niveau national, mais son statut de conservation n'est pour l'instant pas préoccupant.

- Plusieurs individus ont été observés écrasés sur les routes, dont un à l'ouest de l'AEI, attestant de sa présence sur le site. Les lisières, coupes forestières, haies, prairies et friches lui sont favorables.

Lapin de Garenne – *Oryctolagus cuniculus*

Le Lapin de Garenne fréquente les milieux ouverts, comprenant des fourrés et couvertures herbacées. Il a besoin de trouver des sols meubles pour y creuser ses terriers, et fréquente volontiers des zones urbanisées telles que les abords de routes, les voies ferrées, les friches industrielles, les terrains de sport, etc. Paradoxalement, l'espèce est chassable et qualifiée de « quasi menacée » sur la liste rouge des mammifères de France et de région Poitou-Charentes. Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont la disparition de ses habitats, la fragmentation des populations ainsi que la pratique de la chasse et les épidémies de myxomatose.

- Un individu a été observé à l'ouest de l'AEI. Des crottiers ont également été notés dans la friche entre les deux bois du nord de la ZIP, indiquant la présence d'une colonie. L'ensemble des cultures, friches, coupes et prairies lui sont favorables. La population présente sur le site ne semble pas très importante au vu du faible nombre d'individus observés.

XIII. 2. b. Espèces patrimoniales de mammifères connues (issues des données bibliographiques)

Genette commune – *Genetta genetta*

La Genette commune est un mustélide arboricole. Très discrète, elle est principalement nocturne. Avec un régime alimentaire varié (micromammifères, lagomorphes, poissons, gros insectes), la Genette commune a longtemps été la cible des chasseurs pour sa fourrure tachetée. Sa population évolue positivement depuis maintenant plusieurs années, mais sa répartition exacte et ses effectifs sont peu connus.

- Présente sur la commune d'Aubigné, les boisements de l'AEI constituent le seul habitat favorable pour cette espèce au sein de l'AEI pour sa reproduction.

Mammifères patrimoniaux observés sur l'AEI



Légende

Aires d'étude:

- Zone d'Implantation Potentielle - ZIP
- Aire d'étude immédiate - AEI

Typologie des habitats

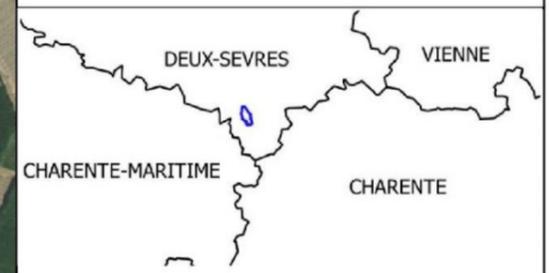
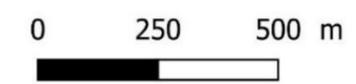
- Boisement / Fourré
- Culture
- Friche / Jachère
- Prairie
- Vignes
- Pelouse
- Pelouse / Fourré
- Pelouse / Friche

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Espèces patrimoniales observées

- Ecureuil roux
- Hérisson d'Europe
- Lapin de Garenne



DEUX-SEVRES VIENNE
CHARENTE-MARITIME CHARENTE

Projet éolien : Aubigné (79)

Mammifères patrimoniaux observés sur l'AEI

N° CARTE - AUBI_MAMM	
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/14 000	
COORDS - L93 DATE - 22/10/2020	

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

XIII. 3. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs aux mammifères terrestres ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Les espèces présentes, ou considérées comme présentes, car connue sur la commune bien que non observées, sont commune à l'échelle de la région. Trois d'entre elles sont protégées au niveau national : l'Ecureuil roux, la Genette commune et le Hérisson d'Europe. Le Lapin de Garenne est quant à lui quasi-menacé en Poitou-Charentes.

- Un enjeu « espèce » faible leur est donc attribué.

Les boisements représentent l'habitat de reproduction de l'Ecureuil roux et de la Genette commune. Habitats pérennes, ils bénéficient donc d'un **enjeu « habitat d'espèces » modéré**. Il en est de même pour le réseau de haie de l'AEI, primordial pour le Hérisson d'Europe.

Enfin, les cultures, pelouses et friches sont favorables à l'installation de colonies de Lapin de Garenne. La population de cette espèce semble toutefois petite sur l'AEI. Un enjeu « **habitat d'espèces** » **faible** leur est attribué.

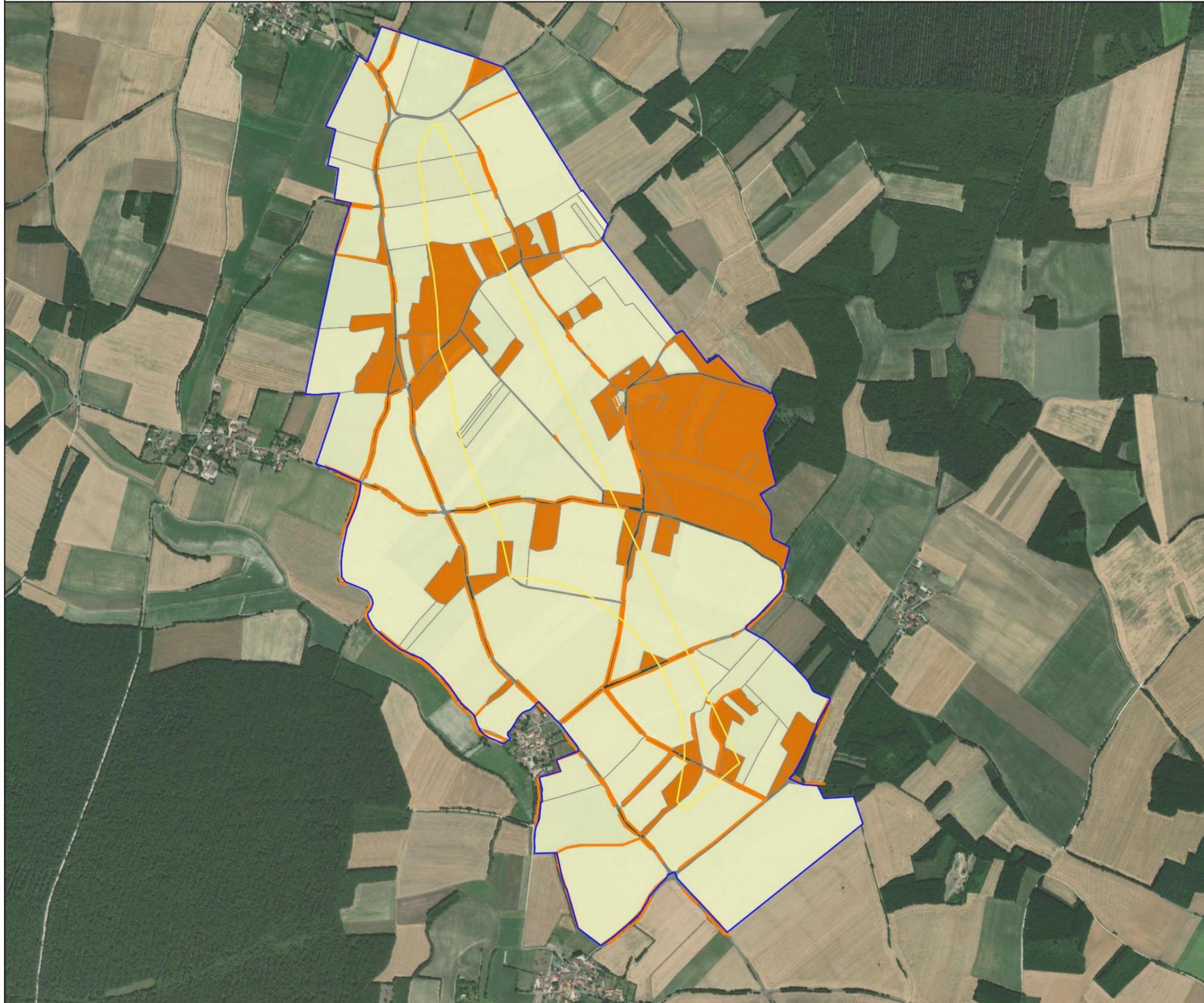
Tableau 85 : Espèces patrimoniales de mammifères terrestres fréquentant l'AEI et leur enjeu "espèce" associé.

Espèces	Statut réglementaire	LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Enjeux "espèce"	Enjeu "habitat d'espèces"
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-	Faible	Modéré
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC	-	Faible	Modéré
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-	Faible	Modéré
Lapin de Garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT	NT	-	Faible	Faible

Légende :
Statut réglementaire : **PN** = Protection Nationale.
Liste rouge régionale (2016) : **DD** = données insuffisantes ; **LC** = Préoccupation mineure ; **NT** = quasi menacée
En gras = espèces observées

La carte en page suivante figure les enjeux fonctionnels attribués aux habitats de l'AEI, relatifs aux mammifères patrimoniaux présents.

Enjeux fonctionnels relatifs aux mammifères sur l'AEI



Légende

Aires d'étude:

- Zone d'implantation Potentielle - ZIP
- Aire d'étude immédiate - AEI

Enjeux "habitat d'espèces"

Enjeux fonctionnels des habitats

- Faible - Cultures, prairies, friches
- Modéré - Elements arborés
Ecureuil roux, Genette commune

Enjeux fonctionnels des haies

- Modéré - Hérisson d'Europe

0 250 500 m



Projet éolien : Aubigné (79)

Enjeux fonctionnels relatifs aux mammifères sur l'AEI

N° CARTE - AUBI-ENJ_MAMM

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/14 000

COORDS - L93 DATE - 22/10/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

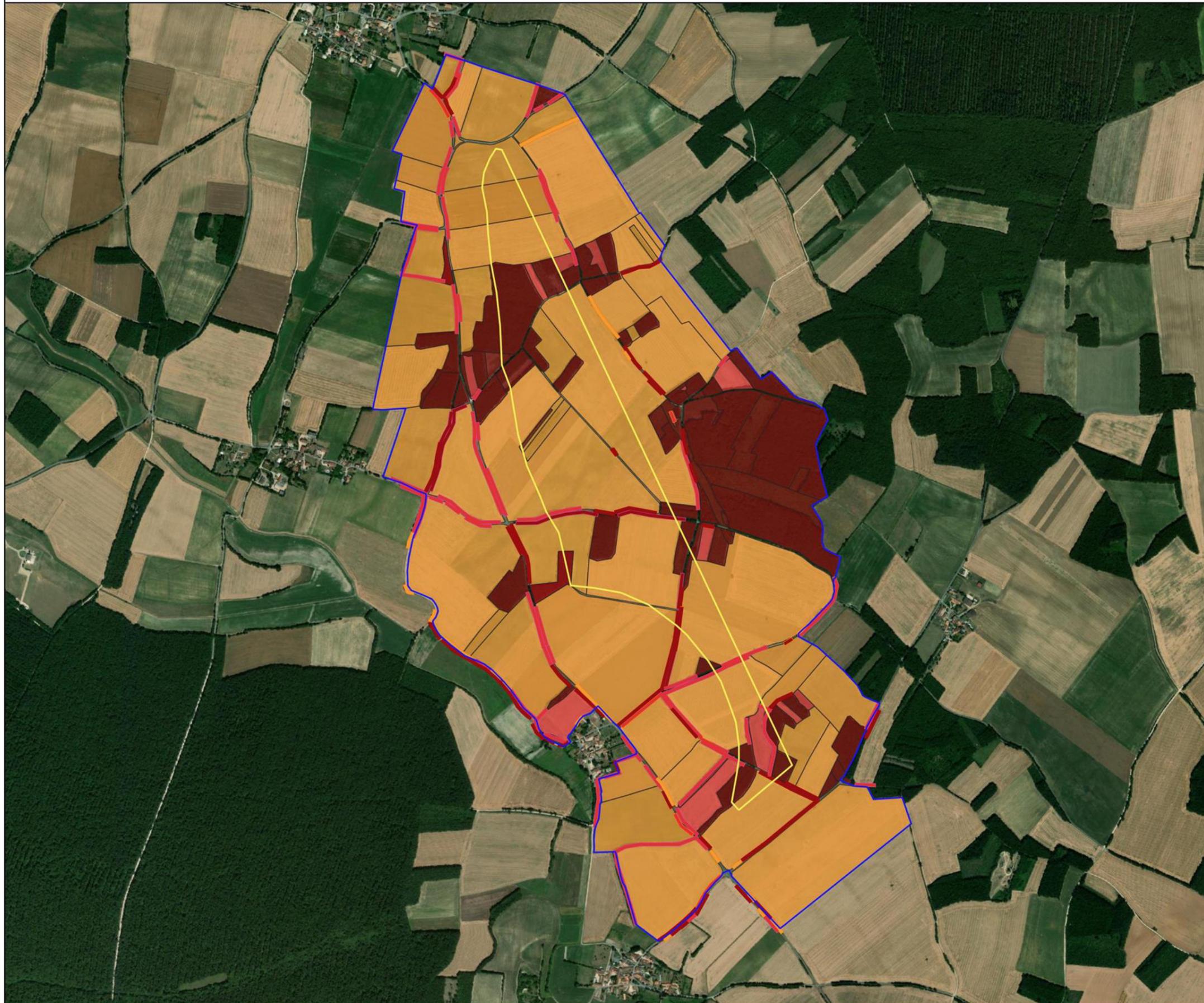


XIV. SYNTHÈSE DES ENJEUX

GROUPE TAXONOMIQUE	Enjeux fonctionnels	Sensibilités à l'éolien	Préconisations
Flore et habitats	Très fort : pelouses calcicoles mésophiles, habitat d'intérêt communautaire et friche située aux abords immédiats nord-est de la ZIP, en raison d'une belle station (50 à 100 pieds) d'Odontite de Jaubert (<i>Odontites jaubertianus</i>)	Aucune	Eviter implantation dans les boisements et parcelles à enjeux (pelouses calcicoles, friches, etc. Eviter la coupe et l'élagage des haies, et plus particulièrement les haies à enjeux (arbres remarquables).
	Fort : parcelles de cultures, en raison de la présence de stations d'espèces patrimoniales, notamment du Petit Pigamon (<i>Thalictrum minus</i>) et haies renfermant des arbres remarquables		
	Modéré : entités boisées, clairières et fourrés, ainsi qu'à l'ensemble des haies arbustives et arborées présentant une fonctionnalité intéressante et jouant un rôle dans le support de la biodiversité.		
	Faible : Autres cultures et haies peu fonctionnelles (relictuelles, rectangulaires basses).		
Avifaune hivernante	Modéré : Boisements, fourrés, coupes forestières, pelouses, friches, et haies = Rassemblements et alimentation d'Alouette lulu	Très forte sensibilité à l'éolien du Milan royal, transit potentiel sur l'AEI Sensibilité modérée à l'éolien pour le Faucon pèlerin, en halte sur le site. Idem pour le Faucon crécerelle, présent toute l'année sur l'AEI	Garantir une distance minimale de 100 m autour des haies et lisières boisées. Eviter toute implantation au sein des boisements, ainsi qu'entre les deux entités boisées à l'est et ouest de la ZIP (transit des espèces forestières).
	Modéré : Cultures : Rassemblement de Pluvier doré, d'Oedicnème criard, de Vanneau huppé et d'Oie cendrée		
	Très faible : Ensemble de l'AEI pour le transit et la chasse des rapaces (Busards, Faucon pèlerin, Milan royal) et de Cigogne blanche, Grande aigrette et Aigrette garzette		
Avifaune migratrice	Modéré : Culture = Rassemblements Oedicnème criard, Alouette lulu, Alimentation des rapaces / Haies = Alouette lulu, cortège passereaux migrants, perchoirs rapaces.	Très forte sensibilité à l'éolien du Milan royal, transit potentiel sur l'AEI Sensibilité forte à l'éolien pour le Balbuzard pêcheur (transit potentiellement régulier et fréquent), Busard cendré, Circaète jean-le-Blanc (2 individus observés en pré-nuptial), Milan noir (3 individus observés en post-nuptial), Faucon pèlerin (transit potentiel) et Faucon crécerelle (présent toute l'année) ; Sensibilité modérée pour la Bondrée apivore (observée en post-nuptial), Busard Saint-Martin et la Buse variable (présent toute l'année), la Cigogne blanche (3 individus observés en post-nuptiale) et Cigogne noire (Rassemblements connus à proximité du site, transit potentiel).	Garantir une distance minimale de 100 m autour des haies et lisières boisées. Eviter toute implantation au sein des boisements, ainsi qu'entre les deux entités boisées à l'est et ouest de la ZIP (transit des espèces forestières). Maintenir une interdistance minimale entre les éoliennes de 300 à 400 m, afin de limiter le risque de collision pour les déplacements locaux ou les franchissements de parcs, et une distance minimale de 1 000 à 1 500 m entre les parcs ou lignes d'éoliennes pour amoindrir l'effet barrière (DREAL CENTRE, IE&A, COUASNON, 2005)
	Faible : Boisement = Présence du Pic noir, Autour des palombes		
Avifaune nicheuse	Très fort : Boisement, fourrés, coupes forestières, lisières (Pic noir, Alouette lulu, Busard Saint-Martin, Milan noir) et certaines haies pour la Pie-grièche écorcheur	Plusieurs espèces sensibles à l'éolien : Busard cendré, Milan noir, Faucon crécerelle, Buse variable, Effraie des clochers, Faucon hobereau, Oedicnème criard.	Garantir une distance minimale de 250 mètres autour des boisements et haies représentant un enjeu fonctionnel fort et très fort (nidification rapaces forestiers tels que le Milan noir, Hotker (2017), Länder-Arbeitsgemeinschaft der Vogelschutzwarten (2014)).
	Très fort : Pelouses, fourrés et friches pour la nidification de l'Alouette lulu et du Busard Saint-Martin		

GROUPE TAXONOMIQUE	Enjeux fonctionnels	Sensibilités à l'éolien	Préconisations
	<p>Très fort pour les vignes accueillant le Pipit rousseline</p> <p>Fort : Prairie au sud-ouest (Vanneau huppé nicheur possible) et certaines haies favorables au Faucon hobereau</p> <p>Modéré pour les cultures accueillant Oedicnème criard, Alouette lulu et potentiellement le Busard cendré</p>		<p>Garantir une distance minimale de 150 m autour des haies représentant un enjeu fonctionnel modéré.</p> <p>Déconnecter les éoliennes des enjeux au sol (bas de pale > 2 fois la hauteur de canopée (ici entre 10 et 20m). Cela garantit ainsi de réduire le risque de collision, notamment avec les busards, nicheurs sur le site (GrajetzkyEmail author, 2010).</p>
Chiroptères -Gîtes	<p>Fort : Bâti (hors AEI) Espèces anthropophiles (Pipistrelles, Rhinolophes, Sérotine, Grand Murin, Murin à moustaches Oreillard gris), mixtes (Barbastelle d'Europe, etc.) Arbres : Espèces arboricoles (Murin de Bechstein, Murin de Natterer, Oreillard roux, etc.).</p> <p>Modéré : Arbres : Espèces arboricoles ((Murin de Bechstein, Murin de Natterer, etc.) Boisement : Espèces forestières (Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler)</p>	<p>Pipistrelle de Khul et commune gîtent en milieux urbains à proximité AEI (sensibilité à l'éolien 2,5 et 3). Gîtes potentiels de Murin de Beschtein dans les arbres à cavités de l'AEI (sensibilité à l'éolien de 2), la Barbastelle (note risque de collision de 1,5).</p>	<p>Eviter la destruction des gîtes arboricoles en phase chantier. Garantir une distance de 200m des gîtes en phase d'exploitation.</p>
Chiroptères – Ecoute au sol	<p>Très fort : Quelques boisements présentant des gîtes potentiels et connectés au réseau de haie = territoire de chasse privilégié des Chiroptères (Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Barbastelle d'Europe, Pipistrelles).</p> <p>Fort : Boisements présentant moins de gîtes potentiels, mais restant connecté entre eux et au linéaire de haies = terrain de chasse et de transit privilégié (ensemble des espèces). Parcelles de cultures entre deux boisements très proches = zone de transit et de chasse</p> <p>Modéré : Cultures inter-boisements (présentant des gîtes potentiels), Parcelles de cultures entre deux boisements proches = zone de transit et de chasse pour les espèces ubiquistes.</p>	<p>Gîtes et chasse/transit de l'ensemble des espèces contactées (Minioptères de Schreibers, Pipistrelles, Sérotine = note de risque de collision de 2,5 à 3).</p> <p>Chasse et transit des espèces ubiquistes.</p>	<p>Garantir une distance minimale entre les haies et lisières boisées de 200m ainsi qu'une hauteur de garde de sol égale à 2 fois la hauteur de canopée (soit 40m)</p>
Herpétofaune	<p>Modéré pour les boisements, lisières, coupes forestières et haie (Grenouille rousse, Couleuvre d'esculape).</p>	<p>En phase chantier : risque de dérangement/destruction d'individus et perte d'habitat</p>	<p>Eviter toute implantation dans les boisements et coupes forestières. Limiter l'impact sur les haies, corridors écologiques pour ces taxons.</p>
Entomofaune	<p>Fort pour les boisements, fourrés et haies favorables aux saproxylophages (Lucane cerf-volant, Grand capricorne)</p> <p>Modéré pour les autres boisements, fourrés, coupes forestières et haies (Grand Nègre des bois), ainsi que les pelouses (Demi-argus) et aux friches (Ascalaphe ambré)</p>	<p>En phase chantier : risque de dérangement/destruction d'individus et perte d'habitat</p>	<p>Eviter toute implantation dans les boisements et coupes forestières. Limiter les impacts sur les friches et pelouses, ainsi que les haies corridors pour les insectes sylvicoles.</p>
Mammifères	<p>Modéré pour les boisements, coupes forestières, fourrés, et haies (Ecureuil roux, Genette commune et Hérisson d'Europe)</p>	<p>En phase chantier : risque de dérangement/destruction d'individus et perte d'habitat</p>	<p>Eviter toute implantation dans les boisements et coupes forestières. Limiter les impacts sur les haies corridors pour ces mammifères et lieux de vie pour le Hérisson d'Europe.</p>

Enjeux fonctionnels relatifs à la faune sur l'aire d'étude immédiate



Légende

Aires d'étude:

- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP

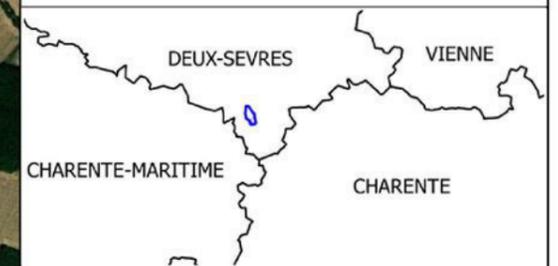
Enjeux fonctionnels des habitats

- Très fort
- Fort
- Modéré

Enjeux fonctionnels des haies

- Très fort
- Fort
- Modéré

0 250 500 m



Projet éolien : Aubigné (79)

Enjeux fonctionnels relatifs à la faune sur l'aire d'étude

N° CARTE - AUBI-ENI_FAUNE

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/14 500

COORDS - L93 DATE - 15/01/2021

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

